



AVIS D'APPEL PUBLIC Á LA CONCURRENCE

DANS LE CADRE D'UN MAPA DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1 – IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ

Dénomination : Syndicat Mixte du Parc naturel régional (SMPNRG)

Catégorie juridique : Syndicat mixte ouvert limité

Adresse :

Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de Guyane (SMPNRG)

31 rue François Arago

97300 CAYENNE

Tél : 05.94.28.92.70

Mèl : info@parcnaturel-guyane.fr

Adresse Internet : www.parcnaturel-guyane.fr

Horaires d'ouvertures : Lundi-Mardi-Jeudi : 9h-12h, 15h-17h. Mercredi-Vendredi : 9h-12h.

2 – POUVOIR ADJUDICATEUR

Monsieur Jean-Paul FERREIRA, Président du SMPNRG

3 – OBJET DU MARCHÉ

Etude dans le cadre de la structuration de la pêche sur le littoral de l'ouest guyanais

4 – LIEU D'EXECUTION DU MARCHÉ

Département de la Guyane

5 – PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée, conformément aux dispositions prévues par le code de la commande publique.

6 – RAPPEL DES TRANCHES

La consultation est structurée en deux tranches :

- Tranche ferme (TF) : réalisation d'un diagnostic de la filière pêche ;
- Tranche optionnelle (TO) : définition détaillée du plan d'action opérationnel pour la structuration de la filière pêche, sur la base des résultats de la tranche ferme.

Les candidatures sont rédigées en français. L'unité monétaire est l'euro €.

7 – MODALITE DE PAIEMENT

Le financement de cette étude est envisagé dans le cadre de l'OS2.1 du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA), via le dispositif Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) porté par le Groupe d'Action Locale (GAL) Ouest Guyane, ainsi qu'avec l'appui des partenaires institutionnels du projet. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la procédure ou de pas affermir la tranche optionnelle du marché en fonction des financements effectivement obtenues et des besoins identifiés.

Tout paiement est effectué par mandat administratif dans les conditions du Code de la commande publique : articles L2191-1 à L2191-8 (Exécution financière des marchés publics : avances, acomptes, paiements, garanties, cession, nantissement).

8 – CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

1. **Moyens techniques** - 70 % (Pertinence de la proposition méthodologique, Qualité des références et compréhension des enjeux, capacités techniques, connaissance du secteur)
 - Sous-critère n°1 : Compréhension du contexte territorial, des pratiques locales et des enjeux de la filière pêche. 20.0 %
 - Sous-critère n°2 : Qualité de la méthodologie proposée pour la réalisation du diagnostic. 40.0 %
 - Sous-critère n°3 : Organisation de la mission et pertinence de l'équipe mobilisée. 20.0 %
 - Sous-critère n°4 : Qualité et pertinence du planning proposé. 20.0 %
2. **Prix** - 30 %

9-NEGOCIATION

Le représentant légal du maître d'ouvrage se réserve le droit de rentrer en négociation avec un ou plusieurs candidats. Le nombre de candidats invités à négocier sera déterminé par le pouvoir adjudicateur en fonction de la compétitivité des offres réceptionnées (les 3 candidats les mieux placés). Cette négociation pourra porter sur les aspects techniques ou financiers de l'offre.

L'acheteur se réserve également le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans engager de négociation.

10- QUALIFICATION ET NIVEAU D'EXPERIENCE EXIGE DES CANDIDATS

Références principales des livraisons ou services similaires demandés en pièces techniques.

11- CONDITIONS DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les dossiers de consultation sont téléchargeables à partir de la plateforme : <https://cdgguyane.marches-securises.fr>

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/les-formulaires-de-declaration-du-candidat>).

12 – REMISE DES CANDIDATURES

Les offres des candidats doivent être transmises au plus tard le **20/07/2026** sur <https://cdgguyane.marches-securises.fr>.

Le délai minimum de validité des offres est de 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

13 – AUTRES RENSEIGNEMENTS

Numéro de référence du marché : SMPNRG-CDLCT-2026-080626

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2026 sur la plateforme : <https://cdgguyane.marches-securises.fr>

Date limite de réception des offres : 20/07/2026 à 12:00 heure de Guyane

Les candidats devront formuler leur demande de renseignements complémentaires sur la plateforme.

